



## **Revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier 2025 Rattrapage des pertes subies depuis 2017 Pas d'économie sur le dos des retraité·e·s**

Le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser au 1<sup>er</sup> janvier 2025 les retraites de base, comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige. Il reporte cette revalorisation au 1<sup>er</sup> juillet 2025, sans aucune garantie qu'elle aura lieu tant les pressions se multiplient pour geler complètement les pensions de base en 2025. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

**Nos 9 organisations s'insurgent contre cette mesure** qui va, une nouvelle fois aggraver le pouvoir d'achat des retraités qui n'auront aucune revalorisation pendant 18 mois.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

**Cette mesure est d'autant plus injuste** que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025, envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgé·es : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraité·es.

**Ces menaces sont d'autant plus inacceptables** que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

**Aussi, nos 9 organisations exigent du gouvernement qu'il annule cette mesure et qu'il revalorise les pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à hauteur de l'inflation dans un premier temps et qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.**

**Signez massivement la pétition !  
Manifestez le 3 décembre !**

Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Indexation a minima sur l'inflation au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Pas de pension en-dessous du SMIC.

Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.